

NOTICE
SUR
LE CLERGÉ DE CAHORS
PENDANT LA RÉVOLUTION

publiée par

M. L'ABBÉ JUSTIN GARY

Aumônier de Notre-Dame du Calvaire
Directeur de la *Revue Religieuse de Cahors et de Roc-Amadour*



CAHORS
LIBRAIRIE DELSAUD, RUE DE LA MAIRIE

—
1897

EXTRAITS

Le diocèse de Cahors était gouverné, à l'époque de la Révolution, par Mgr de Nicolai (Louis-Marie), qui était à la tête de cette église depuis 1777. Il refusa de prêter le serment exigé par l'assemblée Constituante, et donna en même temps à son clergé une instruction pastorale pleine de l'esprit apostolique qui anima alors la presque totalité des évêques de France. Cette instruction produisit un effet très salutaire sur tous les ecclésiastiques du diocèse en les retenant dans le devoir, malgré les exemples de quelques faux frères qui, guidés par l'ambition ou par des passions plus honteuses, trahirent lâchement la vérité. Mgr de Nicolai, sentant bien qu'il serait forcé de sortir du palais épiscopal, avait résolu de se retirer à l'hôpital de Saint-Projet de la ville de Cahors, à cause d'une infirmité considérable dont il était tourmenté ; il y avait déjà fait porter quelques meubles. Mais les partisans des nouvelles doctrines, ne pouvant lui pardonner le refus qu'il avait fait de prêter serment et surtout d'avoir dévoilé leurs trames par sa solide instruction, le harcelèrent jusqu'à ce qu'il eut quitté le diocèse. Il se retira d'abord à Toulouse d'où il sortit peu après sur l'ordre qui lui en fut donné et alla dans le sein de sa famille où il mourut avant la fin de 1791.

[...]

peu d'ecclésiastiques prêtèrent le serment, les uns par ignorance ou par faiblesse et ils le rétractèrent bientôt ; d'autres par crainte, par intérêt ou par une passion que nous n'osons pas nommer, et plusieurs par défaut de foi, surtout parmi les jeunes prêtres qui avaient bu à la coupe empoisonnée de la philosophie moderne...

[...]

Le diocèse de Cahors trouva dans les siens le même zèle, la même patience, le même mépris des dangers qui distinguèrent tout le clergé français, fidèle à Dieu et à la religion pendant la Révolution.

[...]

On compte plusieurs prêtres du diocèse de Cahors massacrés ou qui ont péri sur l'échafaud.

[...]

PRÊTRES, RELIGIEUSES, LAIQUES
 MASSACRÉS PENDANT LA RÉVOLUTION

1° Prêtres

En suivant l'ordre des temps, le premier qui périt fut :

M. VIDAL DE LAPIZE

Pierre-François Vidal de Lapize, curé de Montfaucon, massacré le 2 septembre 1792, à Paris. Il était un des plus saints prêtres du diocèse ; ayant refusé le serment, il crut se soustraire à la fureur des révolutionnaires en quittant sa paroisse et se retira à Paris. Un jeune homme de Montfaucon ayant reconnu M. de Lapize, découvrit, en écrivant à son père, le lieu de la retraite de ce respectable ecclésiastique.

[...]

M. CAIS

Claude Caïs, natif de Martel, ancien Jésuite, arrêté à Issy avec trois autres prêtres, massacrés aux Carmes le 2 septembre 1792.

[...]

M. JAMMES

Jean-Louis Jammes, de St-Céré, vicaire de Belmont ; il fut pris dans la paroisse de Bannes près St-Céré.

[...]

Le vertueux prêtre alla d'un pas ferme au supplice, récitant le *Miserere mei* à haute voix. Il fut guillotiné le 20 avril 1794.

M. BERGON

François Bergon, de Balaguier, près Figeac, lazariste de la maison de Cahors. Il rentra dans le sein de sa famille lors de la destruction des établissements religieux en 1791.

[...]

Du plus loin qu'il aperçut l'instrument fatal, il quitta ses souliers et pria une bonne femme de les prendre, en lui disant : « Donnez-les à un pauvre. J.-C. fut nu-pieds au Calvaire, je veux faire de même. » Dès lors il marcha plus vite, monta les degrés avec fermeté, et consumma son sacrifice avec courage. Il périt le 17 mars 1794, âgé de 37 ans.

M. MEALET

J.-P. de Mealet. — La ville de Cahors a vu périr un troisième prêtre, mais qui n'appartenait pas au diocèse. C'est le respectable J.-P. de Mealet, né en Auvergne, d'une famille distinguée, chanoine-prévôt de l'église collégiale de Mont-Salvi. Lorsque les chapitres furent supprimés, il se retira chez lui. Étant noble et prêtre, il ne pouvait y rester longtemps tranquille. Pour se mettre à l'abri de la persécution, il vint se cacher en Quercy, dans un hameau limitrophe du Rouergue et de l'Auvergne.

[...]

Il fut traîné comme en triomphe à Figeac et trois jours après à Cahors. Ayant comparu devant le tribunal de sang, il fut condamné à mort après un court interrogatoire et conduit le lendemain, 24 septembre, au supplice. Comme aux deux autres martyrs, on lui fit flotter la chemise en dérision des ornements qui servent au plus redoutable de nos mystères.

M. GAUSSINEL

Jean Gaussinel, de Salviac en Quercy, curé de Perrenquet, diocèse de Sarlat. — C'était un prêtre très savant et très zélé.

[...]

Environ quinze jours après, il fut conduit à Périgueux, condamné à mort et le surlendemain de son arrivée, il périt sur l'échafaud. .

C'était dans le mois de juin 1794.

M. VAURS

Jean-François Vours, natif de Floirac en Quercy, curé de Gramat. [...]

Il fut guillotiné le 30 juin 1794.

M. CAIX

Jean-Baptiste Caix, de Martel, curé de Paunac, frère de celui dont nous avons parlé plus haut. — D'après la loi qui ordonnait de déporter les prêtres réfractaires, il fut conduit à Bordeaux pour la déportation, mais ayant plus de 60 ans, il fut envoyé en réclusion à Cahors.

[...] Il fut traduit à Paris avec M. Baudus, dont nous parlerons plus bas, et M. Besse, bailli de Malte, et exécuté avec eux le 4 juillet 1794.

M. LAROCHE-LAMBERT

Jean-Alexandre Laroche-Lambert, né à Cahors en 1736, chantre et vicaire général de Beauvais. [...]

M. l'abbé Laroche fut exécuté le 7 juillet 1794. Son neveu le fut le 28 du même mois.

M. CLAVIÈRES

Jean-Pierre Clavières, de Castelnau-Montratier, curé de Caussade.

M. MOLINIER

Jean Molinier, de Caylus, âgé de 27 ans, étant vivement poursuivi par les révolutionnaires de son endroit, il crut devoir se retirer à Bordeaux afin d'y être plus en sûreté.

Il monta le premier sur l'échafaud avec un calme au-dessus du naturel ; la joie de son cœur était peinte sur son visage. Il salua ses frères et leur adressa ces paroles : « *Si Deus pro nobis, quis contra nos ?* » Il leva ses mains au ciel, se mit à genoux et récita le cantique : *Nunc dimittis*... Bientôt après, il avait reçu le coup de la mort. [...]

M. DE MAURIAC

De Mauriac, né à Concots, vicaire de Moissac, fut guillotiné à Bordeaux en 1794. On ne sait aucun trait particulier sur sa mort.

M. BOUIN

Gabriel Bouin, curé de St-Palavy. — Ayant refusé le serment, il s'enfuit en Limousin. Sa paroisse était limitrophe de cette province. Il fut bientôt arrêté avec un autre prêtre nommé Labrue, conduit à Tulle et guillotiné en 1794.

2° Religieuses

Le diocèse de Cahors compte trois religieuses martyrisées pour la foi, deux sœurs, *Jacquette* et *Marianne Lauzières*, de Thémînes, guillotînées à Reims, et *Antoinette Pelras*, de Cajarc, une des religieuses prises à Compiègne et guillotînées à Paris.

3° Laïques

M. BAUDUS

J'ai parlé, par occasion, d'un laïque de Cahors, M. de Laroche, que l'on peut regarder comme martyr de sa foi. — La ville de Cahors en compte un second, dont la vie et la mort sont trop précieuses aux yeux du vrai chrétien pour que je les passe sous silence.

C'est M. Hugues-Joseph-Guillaume Baudus, né en 1735, d'une des familles les plus distinguées de la ville.

[...]

M. Baudus avait un neveu député à la Convention (Monmayou, de Cazillac près Lauzerte) qui, à la prière de tous ses parents, avait disposé les juges à l'absoudre pourvu qu'il niât avoir écrit la lettre qui formait le principal chef d'accusation.

Monmayou alla rapporter à son oncle ce qu'il avait fait en sa faveur. Celui-ci lui répondit qu'il ne pouvait pas mentir. Monmayou, après avoir beaucoup insisté pour combattre sa tenace résolution qu'il traitait de ridicule, le laissa enfin, persuadé qu'il y serait assez déterminé par la crainte d'une mort prochaine; mais lorsque le président lui demanda s'il reconnaissait la lettre qu'on lui représentait : « Oui, répondit-il, elle est de moi ! » Son neveu, qui était présent, dit alors aux juges que la frayeur de la mort avait fait perdre la tête à son oncle. M. Baudus, l'entendant, repartit sur le champ : « Plût à Dieu que vous l'eussiez aussi tranquille que moi ! » Il fut donc condamné à mort et exécuté le même jour

II

PRÊTRES MORTS

A LA DÉPORTATION, EN RÉCLUSION, EN EXIL

Le diocèse de Cahors compte un grand nombre de prêtres qui ont souffert ce genre de martyre dans les deux persécutions de 1794 et 98. Nous nommerons, dans l'ordre des dates de leur mort, tous ceux qu'on a pu savoir au juste être décédés à ces époques, et par suite de leurs souffrances.

Cependant nous mettrons à la tête de cette liste trois prêtres qui sont les seuls du diocèse de Cahors morts en déportation à Cayenne en 1798.

M. ALANIOU

Le premier est *Pierre Alaniou*, de Frayssinet-le-Gêlat, prêtre attaché au Chapitre de Cahors. Il avait été déporté en 1793 à Blayès et ensuite sur un vaisseau.

Arrivé à Rochefort, après être resté quelques jours en prison (à St-Maurice), il fut embarqué le 1^{er} août 1798 sur la frégate la *Bayonnaise*, mais il ne put résister aux fatigues de la traversée et aux tourments de cet espèce de cachot où il était enfermé. Il mourut le 4 septembre 1798, avant d'arriver à Cayenne, comme l'attestent J. J. Aimé (Guillon), qui l'appelle Allagnon, et L. A. Pitou, qui lui donne le nom d'Allagon, dans leurs *Voyages à Cayenne*. — Le corps d'Alanitou fut privé des honneurs de la sépulture, ayant été jeté à la mer. [...]

M. LAFAURIE

Jean Lafaurie, de Flaugnac, vicaire de Flottes, eut le malheur de prêter le serment à la constitution civile du clergé au commencement de nos troubles et de persister pendant longtemps dans le schisme. [...]

il fut pris, conduit à Rochefort et embarqué sur la corvette la *Bayonnaise* le 1^{er} août 1798, qui le déposa sur la rive de Cayenne le dernier jour de septembre. De là on l'envoya de suite dans le désert de Synnamari qui bientôt introduisit la peste dans ses veines. Les progrès en furent lents et paraissaient vaincus par sa robuste constitution, lorsqu'une cruelle dysenterie vint se joindre à cette première cause de mort. Les vers eux-mêmes voulurent avoir part à la destruction de cet ecclésiastique. A demi dévoré par eux et dans le plus misérable état de dépérissement, il fut porté à l'hôpital. C'était le porter au tombeau. Il y mourut en effet le 7 février 1799, à l'âge de 56 ans.

M. CAILHAT

Calixte Cailhat, de Lauzerte, eut le malheur de se laisser entraîner dans les erreurs de la révolution ; il prêta le serment et fut quelque temps curé intrus. [...]

Ayant reçu la commission de réformer la gendarmerie du département, il fut accusé auprès du Directoire, après la réaction du 18 fructidor, d'avoir favorisé dans cette opération le parti royaliste. Des ordres furent immédiatement donnés pour le déporter ; en conséquence, il fut arrêté à Lauzerte, conduit à Cahors, et de là à Rochefort pour être embarqué avec autres 192 personnes dont plusieurs étaient prêtres. La frégate la *Décade*, qui devait porter tant de victimes à la Guyanne, partit de Rochefort les premiers jours d'avril 1798 et arriva à Cayenne le 7 juin suivant.

[...]

M. Cailhat fut placé chez un colon d'Approuague, qui le traita avec générosité ; mais il n'y avait pas de refuge assez assuré contre les fléaux du climat ; Calixte Cailhat ne put lutter plus longtemps ; il mourut en octobre 1798, à l'âge de 36 ans.

Prêtres morts à la déportation

Les prêtres du diocèse de Cahors qui furent déportés en 1793 (il faut noter qu'on déporta tous ceux qui n'avaient pas atteint l'âge de 60 ans) furent d'abord conduits à Bordeaux au fort du Hâ pour la plupart; d'autres à Blayes, d'où on les transporta sur des vaisseaux. Nous allons donner la liste des prêtres morts dans ces différents endroits pendant les années 1774 et 1775.

En 1794, moururent au fort de Hâ, MM. :

Martin, de Cahors, prébendier du Chapitre de Cahors.

Auricoste, curé d'Escamps.

Beaufort, curé de Concorès.

Bessières, curé de Saugeac et Montbrun.

Bessières, Cyrille, (grand) Carme.

Besson, curé de St-Germain.

Boyer, de Marminiac, vicaire de Concorès.

Buffan, Jean, de Grézels, curé de Cavagnac.

Delsol, curé de Mérignac-le-Franqual (c^{no} de Roc-Amadour, canton de Gramat).

Chaboissié, de St-Etienne d'Auvergne, chartreux de la maison de Cahors.

D'Auterive, bénédictin, né à Figeac.

Escalié (Père Martin), récollet, de Sales.

Antoine Fouillac, de Padirac, chanoine de Roc-Amadour.

Lacombe, de Caussade, prébendier de St-Antonin.

Larribe, de Sousceyrac, curé de Frayssinhes.

Gabriel Marep, de Gramat, curé de St-Amans.

Mazet, de Cavagnac, curé de St-Amans de Molières.

Sylvestre, de Cavailon (Provence), curé de Lentillac du Causse.

Viscam, de Cahors, curé de Mondoumerc.

M. Alaniou, dont j'ai parlé et qui était détenu à Blayes, dit, dans une lettre datée du 9 novembre 1794, que dans un rien de temps il était mort au fort du Hâ plus de cent prêtres d'une épidémie terrible; il ajoute qu'à l'époque où il écrivait, la mortalité faisait toujours des ravages.

En 1794, furent enfermés au fort du Hâ et de là conduits à l'hôpital St-André où ils moururent, MM. :

Jacques Pujol, né à Cassoulès, vicaire de Lherm.

Mathieu Pujol son frère.

En 1795, périrent à Blayes sur les vaisseaux *Le Gentil* et *Le Républicain*, MM. :

Pouzoulet, curé de Ganic.

Souradou, curé de Payrac.

Veyssières, curé de Ville-Brumat.

Delvert, de Martel, curé de Strenquels.

Larnaudie, de Dégagnac, curé de Fargues.

En 1795, François Gayet, né à Sept-Fonds, en Quercy, arrêté, conduit à Bordeaux, enfermé dans l'ancien couvent des Cathé-
rinettes, eut tellement à souffrir dans cette prison, qu'il ne put
y résister et rendit son âme à Dieu le 19 janvier 1795.

Les cinq prêtres dont les noms suivent moururent sur le
vaisseau *Le Washington*, étouffés par l'odeur du goudron qu'on
faisait fondre pour purifier l'air, mais sans prendre la moindre
précaution.

MM.

Géraud Pébeyre, vicaire de Boissières, (né au Roc.)

Delile, (de Cazoulès), vicaire de Lherm (c'est Bouyol de l'Isle).

Delile cadet.

Gignoux, de Moissac, doctrinaire.

Constans, (né à Fajoles, ou plutôt neveu du curé de Fajoles.)

A la fin de 1795, moururent au port de Brouages, en débar-
quant, ou bientôt après avoir débarqué, MM. :

Delbourg, (de Figeac), curé de Planioles (le 16 octobre 1795).

Delbourg, dominicain, frère du précédent.

Guillaume Bosc, (de Beaumont), cordelier, gardien du couvent
de Gourdon.

Cugnac, (de Dégagnac), vicaire de Scelles (mort à Rochefort).

Jean-Pierre Fraysse, (de Gourdon), lazariste (mort à Ma-
rennes).

En 1798 mourut, déporté à l'île de Ré, M. Bessières, curé de
Sept-Fonds ;

Prêtres morts en exil, surtout en Espagne

MM.

Pons, Charles Fontalbe de Bécave, neveu de celui dont nous parlerons plus bas, curé de Floressas. Il mourut martyr de la charité à Saragosse, en servant dans les hôpitaux.

Courréjols, de Mercuès, curé de Vers,

Barbance, curé de Lafrançaise.

Ces deux curés étaient très distingués dans le diocèse par leurs talents, leurs vertus et le grand bien qu'ils avaient opéré dans leurs paroisses.

Calmette, de Goujounac.

Méric, curé de Varaire.

Estang, de Lauzerte.

Laplagne, de Martel.

Gardes, de St-Projet.

Vayssières, de Sauzet,

Tillol, (de Cazoulès), mort à Valladolid en assistant les prisonniers français.

Foreil, de Moissac.

Pomier, de Vers.

Mary, de St-Romain.

Capin, curé de Bénéche.

Teyssier, chanoine, de Montpezat.

Meyriguet, idem.

Lapeyre, curé de Gagnac.

Pélissier.

Carbes.

Rouzet.

Hébray, de Gourdon, curé de Milhac.

Les Savary de Cahors : quatre de la même famille.

Brousse, de Lauzerte.

Deloncle, de Cournou, sulpicien.

Faurie, de Bétaille.

Lacassagne.

Solacroup, de St-Germain.

Foissac, curé de St-Laurent.

Ruamps, de (St-Pantaléon), vicaire de M. Foissac. Il mourut d'une maladie qu'il prit en soignant son curé.

**Prêtres morts en réclusion au Grand-Séminaire
en 1794-1795**

MM. :

Austrui, curé de Crégols.

Battut, curé de St-Jean-Lespinasse.

Bonhomme, chanoine, de Puylaroque.

Florentin, de Payrac, capucin.

Gamel, (de Mercuès), curé de Nuzéjols.

Gaston, de Montauban.

Goudal, de Caniac, prieur de Scelles.

Lacroix, (de Baladou), curé de Mézels.

Magot, de Vialolles, carme déchaussé.

Marep, Bernard, (de Gramat), curé de St-Avit.

Marconié, (de Bruniquel), curé de Cos.

Pailhas, de St-Céré.

Pons, de Cahors, curé de Lalande.

Rosignol, (de Montfaucon), curé de Fontanes, près Gramat.

Taillade, de St-Germain, prébendier de Cahors.

Tissandié, (de Cahors), curé de Touffaille.

Teulié, de Figeac.

Verdès, (de Bétaille), curé de Cuzance.

Périé, curé de Ste-Affre, se tua en cherchant à s'échapper de prison la nuit qui devait précéder son supplice.

Bosc, de Moissac, mort dans une cache (cachette), trouvé tout entier en 1803.

Est mort encore au Grand-Séminaire :

M. Belvèze, de Montauban, que nous plaçons ici à dessein pour dire quelque chose de cet édifiant ecclésiastique.

Parmi les prêtres qui ont éprouvé de grandes souffrances pour la foi pendant la révolution et qui ont survécu à cette terrible catastrophe, trois surtout méritent de trouver place dans cette notice, à cause qu'ils ont rendu beaucoup de services au diocèse de Cahors et que leur mémoire y est en bénédiction.

M. DE BÉCAVE

Le premier est *Charles Fontalbe de Bécave*, né en 1730 d'une famille très noble et très ancienne. Ses parents étaient seigneurs de Sérignac, du Bosc, de St-Cirq et de Varaire. Il fit ses études au Séminaire de St-Sulpice. Aussitôt qu'il fut prêtre, Mgr Dugesclin, évêque de Cahors, le nomma grand vicaire et lui donna un canonicat l'année suivante; il fut fait grand archidiacre en 1736.

Lorsque la révolution commença et que l'évêque intrus avec quelques prêtres eurent pris la place du Chapitre, il fut chargé par Mgr de Nicolaï de gouverner le diocèse, lui-même étant trop infirme pour remplir cette charge dans un temps si orageux. [...]

Mgr l'évêque étant mort en 1791, le Chapitre qui s'assembla dans le plus grand secret, l'élut pour administrer le diocèse, et bientôt le pape Pie VI le nomma vicaire apostolique. Dans le laps de temps qui s'écoula jusqu'à cette nomination, il fut cité plusieurs fois à la Commune pour rendre compte de sa conduite devant les officiers municipaux.

Lorsqu'on porta la loi qui ordonnait de mettre en prison tous les prêtres insermentés, M. de Bécave fut reclus avec plus de 300 dans l'édifice du Grand-Séminaire. [...]

Lorsque, à la fin de 1795, on donna la liberté aux reclus, il se retira chez lui, continuant de gouverner le diocèse avec la même prudence, le même zèle, la même douceur, enfin avec la même charité. Sa manière d'agir, franche et suave, ramena au giron de l'Eglise plusieurs prêtres qui, par faiblesse ou par crainte, avaient suivi le parti de l'erreur. Il fut obligé de se cacher de nouveau après le 18 fructidor (4 septembre 1797), mais il se cacha si bien qu'on ne put jamais le prendre, malgré les efforts qu'on fit pour cela. Il fit, depuis 1795 jusqu'au Concordat, plusieurs règlements et rendit quelques ordonnances, pour maintenir l'ordre, dictées par la sagesse et la charité.

Après le Concordat, Mgr de Grainville, nommé évêque de Cahors, le fit son premier grand vicaire. Comme il était connu de presque tous les prêtres du diocèse et qu'il avait toute leur confiance, c'est à lui qu'ils s'adressaient particulièrement. Il ne cessa de travailler jusqu'à sa mort, arrivée le 4 mars 1813.

M. EYRARD

Le second est M. *François Eyrard*, né à Bordeaux en 1738, de parents négociants.

[...]

M. RIGAL

Le troisième est *Michel Rigal*, né à Montfaucon, vers l'an 1750.

[...]

FLORAS.

Plusieurs noms ont échappé aux recherches de M. Floras. Nous les ajouterons à la liste des victimes et, quand nous le pourrons, nous donnerons leur biographie détaillée.

M. LAGANE

L'abbé Lagane était né à Saint-Germain-du-Bel-Air (Lot), d'une famille bourgeoise des plus respectables du canton, sous le rapport de l'honnêteté et des bonnes mœurs. Il avait un frère, qui n'a pas laissé d'héritier mâle, et deux sœurs mariées à de bons bourgeois du canton.

[...]

Enfermé à la prison de Frayssinet, notre abbé fut emmené le lendemain matin à la prison de Gourdon, où il ne passa qu'une nuit, de crainte, disait-on, que des parents riches qu'il avait dans cette ville n'usassent de leur crédit ou de leur fortune pour le faire évader.

Aussi, le surlendemain de son arrestation, il fut transféré à la prison de Sarlat, pour de là être conduit à l'île de Ré, par étapes forcées, le cou et les mains chargés de fers. Il y arriva pour être enfermé à la citadelle, le 7 août 1798.

Enfin il mourut à l'hôpital de St-Martin de Ré, le 11 octobre suivant, victime de mauvais traitements, et martyr de la foi et de la doctrine chrétienne.

M. VÈZES

Pierre Vèzes naquit à Gourdon, le 11 novembre 1741 (1).

(1) Le onze novembre mil sept cent quarante-un, naquit Pierre Vèzes, fils à Pierre marchand et à Catherine Falret, mariés et a été baptisé le douze. Parin (sic) Pierre Jaubert marchand, marelne (sic) Jeanne Vèzes.

MARTINI, vic. de St-Pierre de Gourdon.

On possède deux lettres de Pierre Vèzes. Dans l'une il déclare que la France ne se relèvera jamais de la mort de Louis XVI.

La seconde lettre adressée à son frère, qui l'engageait à rentrer en France, se termine ainsi :

« Ma santé n'a point éprouvé encore aucune altération essentielle ; mais mes années me pèsent plus que mes habits.

» Adieu, mon très cher frère, pensons à notre grand voyage, » disposons-nous y chaque jour le mieux qu'il nous sera possible, parce que bientôt on frappera à notre porte et alors, » préparé ou non, il faut partir sans délai. Je vous embrasse » tous très cordialement. » Pedro VÈZES, Signé.

» Bien des choses de ma part à tous mes parents respectifs, » commençant par qui de droit. M. Lacroix vous salue tous.

» Tolède, 12 octobre 1807. »

Dom Pedro Vèzes ne revint pas en France, il mourut à Tolède.

M. DELTEIL

En 1792, l'abbé Delteil, du diocèse de Toulouse, s'était retiré au château du Boulvé, canton de Montcuq, chez M. de Loudes, en qualité d'homme d'affaires. Déguisé, mais déjà suspect comme prétendu aristocrate, il eut l'imprudence de se rendre, le 15 août 1792, au club qui se tenait dans l'église même de Belaye, alors chef-lieu de canton du district de Lauzerte. Il ne portait pas la cocarde et il proféra même quelques paroles suspectes qui le firent reconnaître.

Aussitôt les révolutionnaires présents à cette assemblée générale, composée des communes de Mauroux, Sérignac, Grézels, Floressas et le Boulvé, se précipitent sur ce malheureux prêtre, qui avait refusé de chanter : « *Ça ira* », bien décidés à le mettre à mort. Ils le frappent à coups redoublés, déchirent ses vêtements, l'accablent d'outrages et le trainent à travers la montagne escarpée, jusqu'au rocher qui surplombe sur la rivière, non loin du moulin de Floyras.

Couvert de sang et de blessures, mais doué d'une force herculéenne, l'abbé Delteil se défend et s'accroche à ses bourreaux qui s'efforcent de le précipiter dans l'abîme ; puis, poussé par une inspiration soudaine, il s'échappe des mains de ses ennemis et, croyant recourir à un dernier moyen de salut, se précipite lui-même dans les eaux, très profondes en cet endroit.

Exaspérés de cette fuite si hardie, ses bourreaux lancent sur lui une grêle de pierres dont plusieurs l'atteignent et lui font de larges blessures. Le pauvre prêtre parvient toutefois à atteindre l'autre rive ; mais, épuisé, il s'assied pour reprendre quelques forces. A cette vue, ces tigres s'écrient : « Quel est celui qui voudra aller achever cet infâme aristocrate ? » Et voilà qu'un homme, dont le nom mérite une éternelle flétrissure, s'offre pour la somme de trente sous...

Le nouveau Judas s'élance dans les flots et, armé d'une perche, il arrive auprès du prêtre, qui n'en peut plus. Ironiquement il lui demande comment il est parvenu à se sauver. « A la nage », répond l'abbé Delteil. « Je vais t'apprendre à nager », reprend le monstre, et à coup de perche il assomme le malheureux prêtre, qui tombe inanimé, aux applaudissements frénétiques des révolutionnaires restés sur l'autre rive.

Le lendemain, un prêtre assermenté, qui se rétracta plus tard, l'abbé Dubernard, alors vicaire de Prayssac et curé de Grézels, vint faire la levée du corps, et, chose vraiment extraordinaire, les forcenés de la veille tombèrent à genoux devant la croix de Jésus-Christ.

Peu de temps après, en thermidor, pendant une réaction, le chirurgien Bessières, membre de la municipalité de Prayssac et capitaine de la garde nationale, se rendit à Belaye avec une escouade de gardes nationaux pour arrêter le sieur R... , maire

de Bèlaye, qui avait laissé commettre cet assassinat. Celui-ci parvint à se cacher pendant quelque temps, puis il se rendit lui-même au district de Moissac, devant l'autorité qui devait le juger, et, comme les temps étaient plus mauvais, qu'on touchait à 93, le maire se présenta hardiment, le bonnet rouge sur la tête. Cet insigne révolutionnaire lui valut son pardon.

A cette époque, où le crime était absous et souvent récompensé, L..., dit P..., le bourreau du prêtre martyr, après s'être quelque temps caché, cessa aussi d'être poursuivi. Mais la vengeance divine s'appesantit visiblement sur cette famille, dont les descendants ont toujours été éprouvés par le malheur et sont, pour la plupart, morts misérablement.

Camille BERCEGOL. (1)

(1) M. l'abbé de Bercegol, chanoine honoraire curé de Notre-Dame, à Cahors, tient ces détails de son père, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Bèlaye, né en 1784, mort presque centenaire. M. de Bercegol avait huit ans quand il fut témoin de cet horrible drame.

[...]

Le 18 frimaire an VI, l'administration centrale du Lot ordonne l'arrestation de 70 prêtres réfractaires ou rétractés.

Voici, à titre de document, un extrait de cet arrêté :

« Yzarn, président ; Perdrix, Satur, Martin, administrateurs ; Souilhé, commissaire du directoire exécutif ; Cayla, secrétaire en chef.

» Attendu que...

» Gaillard, curé de Thémînes ; Prouilhac, curé de Lascombes ; Fouillade, curé de Padirac ; Bargues, curé de Thégra ; Valeilles, curé de Gagnac ; Raynal, curé de Montfaucon ; Espinasse, curé de Bourzolles ; Parra, curé de Freyssinet ; Richard, curé de Beauregard ; Aymard, curé de Sénailhac du Causse ; Monruset, curé de Lafrançaise ; Bouyssou, Cayrel, Escudié, demeurant à Caylux ; Mathieu Laporte, Lanusse, demeurant à Puylarroque ; Courrech, au bourg du Visa ; Rouquette, curé à Prendeignes ; Guill^m Delfour, curé à Viazac ; Bessières, curé à St-Perdoux ; Revignes, curé à Faycelles ; Lathelise, à Saint-Deau ; Labro, curé à Linac ; Souquière, Roulhe, curés au Voulvé ; Brunet, curé à Aynac ; Venthac, curé à Merignac ; Pélissié, curé à Rouffiac ; J.-B. Longayrou, curé à Montcuq ; Tulle, ex capucin,

à Duravel ; Lafaurie, curé à St-Bonnet ; Teilhac, curé à Carenac ; Duchassan, Vilados et Laborie, curés à Bretenoux ; Balande, curé à Trespoux ; Prat, curé à Livernon ; Lescole, curé à Rillac ; Larroussilhe, curé à Sousceyrac ; Ricros, curé à Frayssignes ; Prunet, curé à Calviac ; Bessonnie, curé à Montamel ; Zauzac, curé à St-Hilaire ; Duc, demeurant à Cahors, ci-devant curé de Cahus ; Oudouin, ci-devant gardien des cordeliers de Cahors ; Bessières, 1^{er} né, curé du Bas ; Bessières, 2^me né, curé de Cambayrac ; Relhié, curé de Sels (Luzech) ; Lafaurie, vicaire de Flotte ; Dellard, curé de St-Laurent de Cahors ; Bessières et Dillac, curés à Lauresse ; Bausset, curé à Latronquière ; Calmette, curé à Gorse ; Blaclard et Lacoste, curés à St-Médard ; Lathelise, curé à Labastide-de-Delmont ; Saupiquet et Bécave, curés à Cahors ; Gratacap, curé à Montredon, ayant résidé à Cahors ; Caminel, Ferral, Balzac, Bonnefon, Gondalma, Peyrie et Teulière, curés à Montauban ; Dugès, curé à Fontanes, ci-devant à Cassagnes ; Graniou, demeurant à Cahors, ex vicaire de Montcuq ; Grandou, curé à Martel, ci-devant aumônier de l'hôpital de Cahors ; Boudousquié, vicaire à Catus ; Lacombe, curé à Parnac, ex hebdomadier ; Cavalié, curé à Boissières ; Aldouys, curé à Cahors,

[...]

» Arrete que lesd. ecclésiastiques seront arrêtés et traduits au chef-lieu du département. »

Autre arrêté, du 22 vendémiaire an 6, de l'administration centrale du Lot.

...« Art. III. Les ci-devant ecclésiastiques que leur âge ou leurs infirmités mettraient à l'abri de la déportation par eux encourue faute de serment ou pour l'avoir rétracté, seront tenus, sous les peines légales, de se rendre à Cahors, chef-lieu du département du Lot, dans la maison de réclusion qui leur sera indiquée.

YZARN, président.

CAYLA, secrétaire. »

A la suite de cet arrêté, il en fut pris un autre :

« Vu la lettre de l'administration municipale de la commune de Figeac, portant que Joseph Fréjaville, Augustin Niel, sexagénaires ; Jacques Maleville, J.-P. Gary, Joseph-Marie Pezet et Jean-Ant^e Duclos, prêtres insermentés, qui, pour des raisons d'infirmité, avaient été laissés sous sa responsabilité, ne méritent plus cette faveur ; qu'ils exercent clandestinement leurs fonctions sacerdotales et que, loin de ne s'occuper que du culte, ils pervertissent de plus en plus l'esprit public, décrient les institutions républicaines, damnent ceux qui les suivent et empêchent peut-être même le départ des réquisitionnaires et des conscrits, Arrête que les sus-nommés seront conduits à Cahors pour y être reclus. »